Valérie PIETTE, Servantes et domestiques: des vies sous condition. Essai sur la domesticité 1789-1914, Université Libre de Bruxelles, 1998, promotrice: Eliane Gubin

Si le titre de la thèse peut paraître clair, il a cependant posé dès le départ de nombreux problèmes méthodologiques. Un problème de définition d'abord. Chacun croit savoir ce que recouvre le terme de "domestique", mais la réalité est infiniment plus complexe et ni les dictionnaires, ni les textes législatifs, ni les textes fiscaux ni même les textes administratifs n'offrent de définition complète et satisfaisante. Il a donc fallu d'abord définir au mieux et délimiter le thème de la recherche, dont on a exclu les domestiques de ferme et les domestiques agricoles, parce qu'ils participent à un tout autre processus de travail, le travail productif opposé au non-productif qui caractérise les gens de service. La thèse porte donc uniquement sur la domesticité urbaine et plus particulièrement celle attachée à la maison et aux personnes. Les domestiques d'institutions et de collectivités, les ordonnances militaires, les infirmiers et infirmières d'hôpitaux ont également été écartés; les ménagères et les journa-lières ont été laissées en suspens.

Ainsi définie, la domesticité englobe les laquais, les valets, les domestiques, les servantes, les cuisinières, les bonnes, les bonnes d'enfants, les gouvernantes, les femmes de chambre, les palefreniers, les cochers, les filles de quartier, les concierges, les portiers... etc. Le nombre de ces travailleurs et travailleuses est impressionnant et s'accroît au cours du XIXe siècle en parallèle avec

l'évolution de deux phénomènes majeurs de l'époque: l'industrialisation et l'urbanisation. Par exemple, à Bruxelles, un tiers des femmes actives sont des servantes. Comment expliquer dès lors le silence qui les entoure? On constate en effet leur absence quasi totale en histoire sociale, en histoire du travail et même en histoire des femmes, bref en histoire "tout court". Deux raisons, pour le moins, l'expliquent: la nature des activités (la chasse à la poussière est-elle un sujet d'histoire?) et le statut mal défini de ces travailleurs, sorte de survivance de l'Ancien Régime. Pour s'intéresser aux domestiques il a donc fallu que la "nouvelle histoire" fasse émerger de nouvelles allées de recherche et s'intéresse aux catégories sociales aux marges. De ce point de vue, l'histoire de la domesticité se présente aujourd'hui comme une véritable histoire-carrefour, participant à des domaines aussi divers que l'habitat, le privé, la famille, le quotidien, l'imaginaire collectif, les lieux mais aussi de manière plus traditionnelle, au politique, à l'économique et au social.

Le problème des sources, ensuite. Toutes les sources classiques en histoire contemporaine peuvent apporter des informations utiles à condition de les interroger de manière adéquate. Comme nous avions choisi de travailler sur le long terme, de manière à brosser une histoire-cadre ouvrant un maximum de perspectives, il a donc souvent fallu procéder par échantillonnage et par sondage parmi les sources très diverses qui s'offraient à nous.

Les "classiques" d'abord: recensements professionnels et dénombrements, sources législatives à consulter "en creux" (toute la législation du travail se construit en excluant les domestiques et en légitimant cette exclusion). Les sources judiciaires ensuite, très précieuses pour aborder des chapitres précis comme la moralité de la domesticité, allant du délit mineur au crime d'infanticide. Mais surtout les conflits portés devant le juge de paix regorgent de données sur la vie privée des ménages concernés, et donc sur leur domesticité.

Les sources administratives: sources de police (et plus particulièrement de la police des domestiques), toutes les sources visant à contrôler la mobilité des habitants (comme les registres de population) mais aussi les sources de la bienfaisance publique – et en particulier les archives de l'orphelinat de Bruxelles qui fut un véritable centre de recrutement de servantes pour la bourgeoisie bruxelloise.

Les archives privées se sont révélées plus décevantes. Les relations entre maîtres et domestiques, régies par l'usage oral, ont laissé peu de traces écrites, même dans les fonds familiaux les mieux fournis. Au gré des recherches, quelques livres de compte ou de ménage, provenant de la bourgeoisie et de l'aristocratie, ont pu être exhumés. De plus les détails du ménage, les secrets de famille, les correspondances (surtout de femmes) ont souvent été mis au pilon.

Parmi les sources imprimées, on a également fait un abondant usage des manuels d'économie domestique et des sources littéraires, soit les textes de fiction et les romans de l'époque, surtout utilisés comme illustration de situations débusquées par ailleurs.

Les fonds iconographiques, photographies, les cartes postales ont été également abondamment utilisés.

La présentation de la thèse s'organise thématiquement en 4 grandes parties. La première concerne le statut et l'aspect juridique de la condition. La deuxième étudie la vie quotidienne et les pratiques professionnelles. La troisième concerne la confrontation entre les fantasmes et la réalité de la condition de domestique, soit les représentations qui accompagnent la domesticité depuis le début du siècle. Dernière partie, la crise de la domesticité enfin – qui se noue au tournant du siècle et se double surtout d'une crise de la société.

L'étude du statut et de la législation a permis de mettre en évidence combien le contrôle des domestiques a servi de modèle pour le contrôle ouvrier, notamment par l'obligation du livret et par la promulgation de l'article 1781 du code civil. Elle a surtout permis de mettre en évidence la lente dissociation de la classe ouvrière et de la domesticité qui furent longtemps confondues dans un même et vaste prolétariat suspecté. Alors que la condition ouvrière se façonne tout au long du siècle par une série de réglementations et d'acquis sociaux, dans le même temps la domesticité est systématiquement (et explicitement) exclue des dispositions de protection et de réglementation. C'est net pour toutes les grandes lois qui scandent la formation du prolétariat industriel: le contrat du travail, les accidents du travail, le repos dominical, les conseils de prud'hommes. J'ai également envisagé l'aspect politique de la condition dans la mesure où domestiques et servantes, assimilés à des biens, entrent dans la contribution personnelle de leur maître, et donc dans la composition du cens électoral. Cette partie a mis en évidence combien la condition même de la domesticité représente un hinterland social ambigu, entre modernité et tradition, entre liberté et aliénation.

La vie quotidienne a été abordée par étapes chronologiques symboliques: l'entrée en condition, les gages et les conditions de travail, la hiérarchie des tâches, les lieux et les modes de vie – car il n'est ni simple ni évident de vivre chez autrui – mais aussi la ou les manières de sortir de sa condition, autant d'aspects qui scandent l'existence des domestiques et des servantes.

La troisième partie fut sans aucun doute la plus difficile puisqu'elle concernait l'imaginaire bourgeois, mais un imaginaire qui fut souvent présenté comme la norme. La représentation de la domesticité va de pair, durant tout le siècle, avec celle de sa moralité. Si la délinquance existe bien chez certains serviteurs, elle va devenir un véritable fantasme et s'étendre à tout le comportement de la servante, avec une tournure obsessionnelle quand il s'agira de sa sexualité. J'ai donc tenté d'appréhender cette délinquance (par exemple les vols domestiques) mais également la violence exercée en retour sur des servantes (harcèlement sexuel), leur sexualité et son prolongement la maternité, acceptée ou refusée. C'est ainsi que j'ai traité de l'infanticide qui, pour être un phénomène marginal, se présente comme le miroir extrême d'une solitude morale qui caractérise la profession.

La quatrième partie apparaît presque comme un concentré des critiques et angoisses existantes tout au long du siècle. On ne peut plus être servi mais surtout on ne peut plus être bien servi clament les maîtres et surtout les maîtresses de maison! Ce phénomène de la fin du siècle - la crise de la domesticité plus psychologique que réel (le nombre de servantes continue à croître avant 1914 mais l'offre dépasse cette fois la demande et surtout les qualifications se dégradent) doit être mis en relation directe avec la crise sociale générale: montée du socialisme, exode rural et émergence du féminisme. La crise de la domesticité agit comme un véritable révélateur social, qui participe bien plus à la représentation, aux fantasmes et aux discours de la bourgeoisie qu'à la réalité sociale. Elle est surtout révélatrice d'une société en quête de repères, à la recherche d'un temps révolu, en proie à l'angoisse devant les changements majeurs du tournant du siècle. Des remèdes et des solutions sont préconisés, tous d'ordre moral. Les nombreuses œuvres caritatives, véritable réseaux d'encadrement centrés sur la (re)moralisation des servantes en témoignent. C'est également à ce moment, et pour la première fois, que certains, encore peu nombreux, posent la question, toujours considérée comme complètement farfelue, d'une vie et d'une société sans domestique.

En conclusion, et de manière ramassée, l'histoire de la domesticité paraît capitale car elle remet en cause un certain nombre de certitudes de l'histoire sociale. L'identité même de cette importante masse de travailleurs soulève bien des questions. Pour beaucoup, la condition ancillaire est une condition transitoire, un passage quelquefois obligé vers d'autres catégories sociales. On reste rarement domestique toute sa vie. Par ailleurs, le statut mal défini, volontairement maintenu dans une dépendance qui fleure l'Ancien Régime, oblige à parler de "travailleurs entre deux mondes", ni prolétaire, ni bourgeois, sorte de "métis sociaux". Leur identité sociale est extrêmement ambiguë et se forge aux confluents de différentes catégories et de différentes classes sociales. L'histoire de la domesticité oblige donc à revoir la définition même de la catégorie sociale ou de la classe sociale. Si on a pu considérer qu'il y a existence d'une "catégorie sociale" lorsqu'il y a dans un groupe émergence d'une expression collective, alors la domesticité pose un dilemme puisque chez elle toute prise de parole, toute manifestation collective est et fut inexistante. J'ai donc été amenée à préciser la place de la domesticité parmi les classes ouvrières et son apport dans la formation des classes ouvrières urbaines comme dans la formation de la petite bourgeoise des villes. Entre autres, une étude sur les mariages des domestiques a permis de montrer que la domesticité a servi de tête de pont et de trait d'union entre différentes catégories sociales. Par sa position de "catégorie intermédiaire", la domesticité a joué un rôle important, voire majeur, dans le transfert et la diffusion des valeurs bourgeoises vers les classes populaires.

Valérie Piette